

ISRAËL OCCUPE, OPPRIME, COLONISE LA PALESTINE

PAS DE PRODUITS de la **COLONISATION**
DANS NOS MAGASINS !



Pas de produits de la colonisation israélienne sur vos tables de Noël !

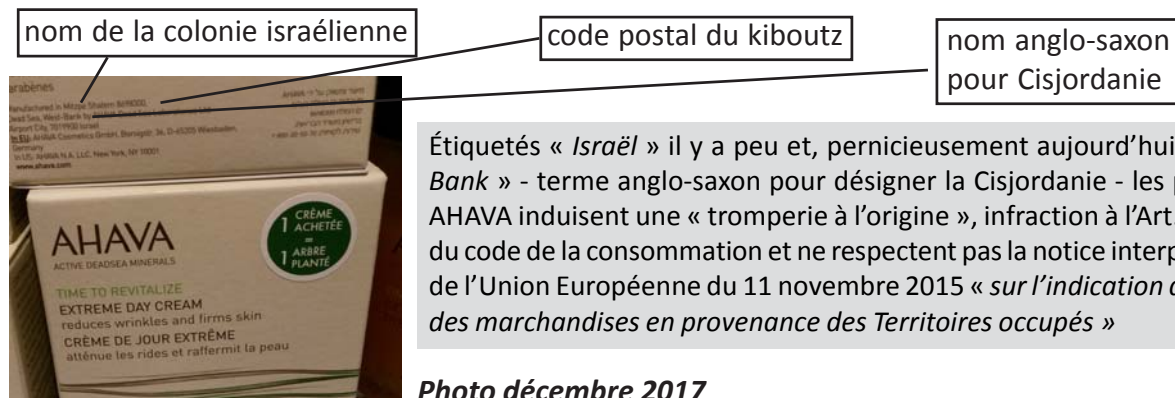
Quand vous achetez des produits estampillés « origine Israël », vous pouvez vous rendre complices à votre insu de la colonisation israélienne de la Palestine. En effet, certains d'entre eux proviennent de colonies israéliennes en territoire palestinien occupé.

⇒ C'est le cas des **fruits et légumes** en provenance de la vallée du Jourdain et d'autres régions de Cisjordanie vendus sous les marques **Jaffa, Mehadrin, Hadiklaim, Jordan River, Carmel, et Adafresh** voire **Maitre Prunille**. Par exemple : **dattes Medjoul, pamplemousses, oranges, mandarines, figues, kumquats, fruits de la passion, avocats, patates douces, grenades ...** selon arrivages

⇒ C'est aussi le cas des **meubles de jardins et de rangement de marque KETER**, géant israélien de la plasturgie qui exploite 2 usines dans la colonie industrielle de Barqan en Cisjordanie

⇒ C'est le cas de **vins** présentés comme provenant d'Israël alors qu'ils proviennent du plateau du Golan ou de Cisjordanie.

⇒ **Les produits AHAVA en vente dans ce magasin sont fabriqués en violation du Droit international, dans la colonie de Mitzpe Shalem en Palestine occupée.**



De plus, le 23 décembre dernier, le Conseil de Sécurité de l'ONU a voté la Résolution 2334 qui dans son article 5 demande « à tous les États, compte tenu du §1 de la présente résolution, de faire une distinction, dans leurs échanges en la matière, entre le territoire de l'État d'Israël et les territoires occupés depuis 1967.

La colonisation est un crime de guerre !
Nous refusons de nous rendre complice d'un crime de guerre.
Nous n'achetons pas les produits étiquetés Israël,
car ils peuvent provenir des colonies israéliennes illégales
en Palestine occupée !

Dans le cadre de la campagne internationale **Boycott Désinvestissement Sanctions**. Depuis 2005, à l'initiative de la société civile palestinienne, BDS est une campagne internationale, non-violente, citoyenne pour imposer à Israël le respect du Droit.

■ Jérusalem : contre la force et le fait accompli, imposer le droit !

Il y a 70 ans Israël s'est emparé de la partie Ouest de la ville en violation du plan de partage décidé par l'ONU, et il y a 50 ans, il occupait Jérusalem-Est pour l'annexer et ensuite « l'unifier » pour la décréter « sa capitale éternelle, une et indivisible ». C'était ne faire aucun cas des accords internationaux et des résolutions de l'ONU, qui définissent la ligne d'armistice de 1949 (la « ligne verte ») comme la frontière entre l'État d'Israël et le futur État palestinien : tout ce qui est à l'Est de la ligne verte, et notamment Jérusalem-Est, est internationalement défini comme la partie palestinienne de Jérusalem, destinée à devenir la capitale du futur État de Palestine.

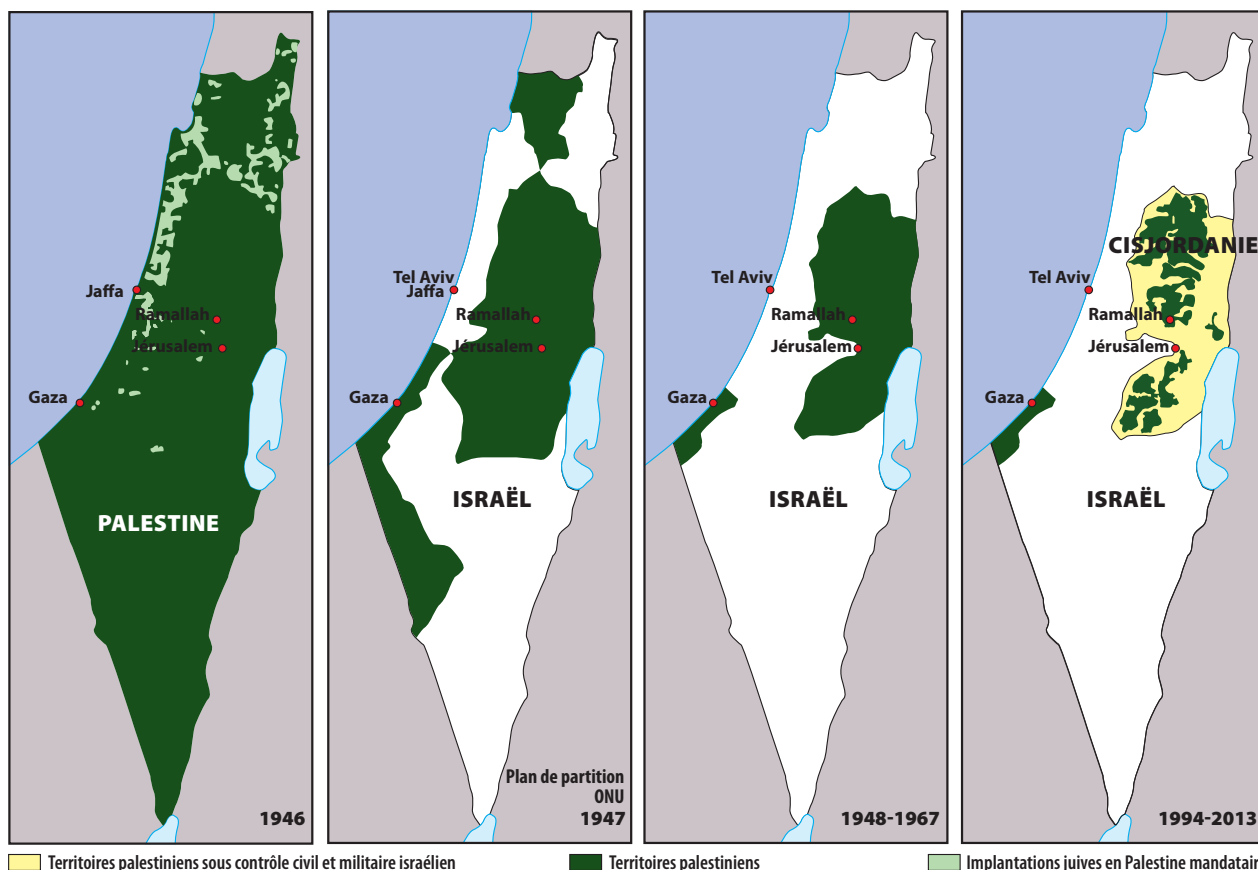
Mais l'État d'Israël n'a jamais respecté aucune résolution de l'ONU, et particulièrement celles concernant Jérusalem, qui est au cœur de tous les projets israéliens visant à transformer l'identité de cette terre et à en

déposséder les Palestiniens. L'accroissement à marche forcée depuis un an des constructions dans les colonies et le récent projet de loi visant à annexer toujours plus de terre autour de Jérusalem sont là pour en apporter la preuve.

Les masques sont tombés : les États-Unis de Donald Trump en reconnaissant Jérusalem comme capitale d'Israël ont montré le cas qu'ils font du droit international et affiché publiquement leur soutien inconditionnel aux politiques d'Israël. Ils ont choisi la violence de l'occupation, la colonisation, les démolitions, les arrestations, les transferts forcés de population, l'annexion de territoires, le maintien de la population de Gaza sous un blocus inhumain contre le droit, contre le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, contre la recherche de la paix.

Il est temps pour la France comme pour les États européens de sortir de l'hypocrisie et de rompre avec cette culture de l'impunité au bénéfice d'Israël synonyme de démission et d'impuissance politique. La France doit aujourd'hui prendre ses responsabilités : elle doit reconnaître l'État de Palestine et faire savoir à Netanyahu que les violations du droit seront sanctionnées. Force doit revenir au droit.

ÉVOLUTION DE LA PALESTINE DEPUIS 1946



POUR LA PAIX : METTRE FIN À L'OCCUPATION ET À LA COLONISATION DE LA PALESTINE ET À L'IMPUNITÉ D'ISRAËL



Association France Palestine Solidarité - Groupe local Isère Grenoble
Maison de Quartier - 97, galerie de l'Arlequin - 38100 - GRENOBLE
courriel : afps38@yahoo.fr site : www.afps-isere-grenoble.org

